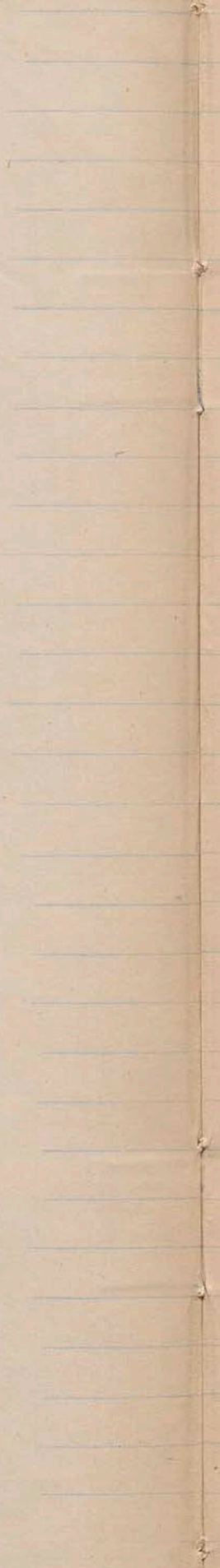


5^e COMMISSION d'Initiative parlementaire
(Formation du 8 juin 1882).

MM.

1 ^{er} BUREAU	{	GARRISSON. OUDET.
2 ^e BUREAU	{	RIGAL. TEISSERENC DE BORT.
3 ^e BUREAU	{	DIETZ-MONNIN. DEMOLE.
4 ^e BUREAU	{	MICHAL-LADICHÈRE. BLANC (XAVIER).
5 ^e BUREAU	{	GRIFFE. GAZAGNE.
6 ^e BUREAU	{	COLONEL MEINADIER. THUREL.
7 ^e BUREAU	{	BÉRENGER MERLIN.
8 ^e BUREAU	{	COMTE DE BONDY. MARQUIS DE MALEVILLE.
9 ^e BUREAU	{	BARBEY. BOUCHER-CADART.



1

Séance Du 10 Juin 1882

La séance est ouverte à 7 h. 40^m

M^r le C^{te} De Bondy, Doyen d'âge, occupe le fauteuil de la Présidence. M^r Barbey, le plus jeune des membres présents, remplit les fonctions de secrétaire.

Présents : M^{rs} Garrison, Dudet, Rigal, Beismere De Bost, Dietz-Monnaie, Demole, Gazagne, Colonel Meinadier, Churel, Béringes, Comte De Bondy, Marquis De Malleville, Pouché-Dast, Barbey Blanc.

M^r le Président invite l'assemblée à voter au scrutin secret pour ^{l'élection} le Président définitif.

Au premier tour de scrutin M^r le Colonel Meinadier est nommé Président.

On procède ensuite à l'élection du secrétaire. M^r Barbey est nommé secrétaire.

M^r le Président ayant constaté qu'il n'y a aucune proposition à l'ordre du jour, déclare la séance levée.

Le Président	Le Secrétaire
E. Meinadier	G. Barbey

Séance du 22 Juin 1882.

La séance est ouverte à 8^h, sous la Présidence de M^r le Colonel Meinadier, M^r Barbey secrétaire.

Étaient présents :

M^{rs} Garrison, Rigal, Dietz-Monnaie, Demole, Michel-Ladichère, Blanc (Kasia), Griffé, Gazagne, Colonel Meinadier, Churel, Béringes, Comte De Bondy, Marquis De Malleville, Dudet, Barbey,

M^r le Président dit qu'il a convoqué la commission dans le but de soumettre à ses délibérations la proposition de M^r

Labordière. Il invite les membres présents à donner leur avis sur cette proposition :

M^s M^s - Pizal, Dietz-Monnin, Griffé, Barbey, Oudet, Garrison prennent part à la discussion.

M^s le Président résume le débat. Il pense qu'il est indispensable d'entendre le Ministre de la guerre sur une question qui peut entraîner les plus graves conséquences. Il s'agit de la discipline, de l'existence même d'une armée forte et digne d'un grand pays comme la France. Le chef de l'armée doit donc être tout d'abord consulté.

La commission se rallie à cette proposition et décide qu'il y a lieu, dans une prochaine séance, d'entendre M^s le Ministre de la guerre, et, après lui, M^s Labordière.

La séance est levée à 2 heures.

Le Président

Mermeaux

Le Secrétaire

J. Barbey

Séance Du 29 Juin 1882 - La séance a duré 1 h.

M^s le Colonel Meinadier Président, M^s Barbey, secrétaire.

Étaient présents M^s M^s : Garrison, Oudet, Demole, Michal-Ladichie, Dietz-Monnin, ~~Barbey~~, Griffé, Garzagne, Colonel Meinadier, Thuret, Comte de Baudy, Marquis de Malleville, Barbey.

M^s le Président informe l'assemblée que M^s le Ministre de la guerre, a été, à son grand regret, empêché de se rendre aujourd'hui à la convocation qui lui avait été faite. Il propose à la commission d'entendre M^s le Sénateur Labordière.

M^s Labordière est introduit; il expose les motifs qui lui paraissent nécessiter la prise en considération de sa proposition de loi. Il cite le honneur de guerre et le criminaliste, qui se sont opposés au principe de l'obéissance.

passive du solat.

Il dit que la loi actuelle maintient une équivoque qu'il importe de faire cesser. C'est pour le solat surtout qu'il faut une loi claire, précise qui lui montre exactement jusqu'où il doit aller dans l'attribution des ordres qu'il reçoit de ses chefs -

Il rappelle la pétition qu'il a adressée à la chambre en 1878, pétition qui, sur le rapport de M. Georges Fossin, et malgré l'opposition du Ministre de la guerre M. Borel, fut renvoyée au Ministre

Il termine en disant qu'il ne comprendrait pas que la commission repusât la prise en considération de sa proposition de loi, ~~si elle n'est~~ susceptible d'ailleurs d'être modifiée par la commission spéciale qu'on s'élève à l'instant sur son nom

M. Dudet, Garisson, Colonel Meindier, Morqui de Malbaille adressent successivement diverses questions à M. Labordie qui développe ses réponses -

M. le Président remercie M. Labordie qui se retire. Il propose ensuite de réunir la nouvelle commission après qu'il aura consulté le Ministre de la guerre sur le jour de la séance prochaine qui lui conviendra le mieux - Il est convenu que ce jour sera, Mardi, mercredi, ou Jeudi prochain - La majorité de la réunion préférerait Mercredi -

La séance est levée à 2^h 3/4.

Le Président

Le Secrétaire

Amenary

J. Garbey

Séance du 6 juin 1882

La séance est ouverte à 1 heure - M. le Col Meindier Président, M. Bostyn vice-président M. le Ministre étaient présents MM. Garisson, Migol, Dintz-Monnan Demole, Michal-Dichère, Blanc (Tours), Griffé, Goyague, Colonel Meindier, Churel, Beranger, Cab. De Bondy, Morqui de

Malleville, Barbey.

M^r le Ministre de la Guerre qui s'est rendu au sein de la commission expose les motifs qui le pressent à rejeter la proposition de loi.

M^r Garrison présente quelques objections & M^r le Ministre tout en reconnaissant que le silence de la loi sur des cas spéciaux peut entraîner des inconvénients, déclare que ces inconvénients ne peuvent compenser les dangers qui résulteraient de la prise en considération de la proposition de loi de M^r Labadie. Il persiste & M^r le Ministre se retire.

M^r le Président ouvre la discussion. Plusieurs membres prennent la parole ~~sur la proposition~~ sur la prise en considération et dans un sens différent.

La prise en considération est mise aux voix et n'est pas adoptée.

M^r Barbey est nommé rapporteur.

Avant de se séparer M^r le Président donne lecture à la commission des lettres d'excuses de M^m Bouche, Odot et Oudet qui sont arrivées au procès verbal.

La séance est levée à 2 heures.

Le Président
Emmanuel

Le Secrétaire
J. Barbey

Séance du 11 Juin 1882

La séance est ouverte à 1^h 1/4

M^r le Colonel Meinadier, Président, M^r Barbey secrétaire étaient présents M^m Garrison, Odot, Rigal, Bismare de Bost, Michel-Lodichère, Garzagne, Colonel Meinadier, Chusel, Héringot, De Malleville, Barbey.

M^m Messieurs Griffé et Blanc se sont fait excuser.

M^r Barbey lit son rapport sur la proposition de loi de M^r Labadie ayant pour objet de modifier l'article 218 du code

De justice militaire - Le rapport est adopté

M. le Président invite la commission à délibérer sur la proposition de loi de M. le Comte de Douhet ayant pour objet la suppression, en ce qui concerne l'armée, de la totalité des restrictions apportées aux nominations dans l'Ordre de la Légion d'Honneur et aux promotions à la médaille militaire par la législation actuellement en vigueur

Après Messieurs le Colonel Meignardier et Buisseron de Bost présentent des observations sur la proposition de loi; ils concluent l'un et l'autre à la non prise en considération de la proposition de loi

M. Buisseron de Bost est nommé rapporteur

Le Président

Le Secrétaire

E. Mercur

J. Harbey

SÉNAT

Paris le

188

Monsieur le
Président de la Commission
d'initiative de nos œuvres,
J'ai l'honneur d'être dans une
Commission au sein
du Bureau.

Je vous prie d'agréer
Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute
et dévouée estime.

SÉNAT

Paris, le 5 juillet 1882

Monsieur le Président et très honoré collègue,

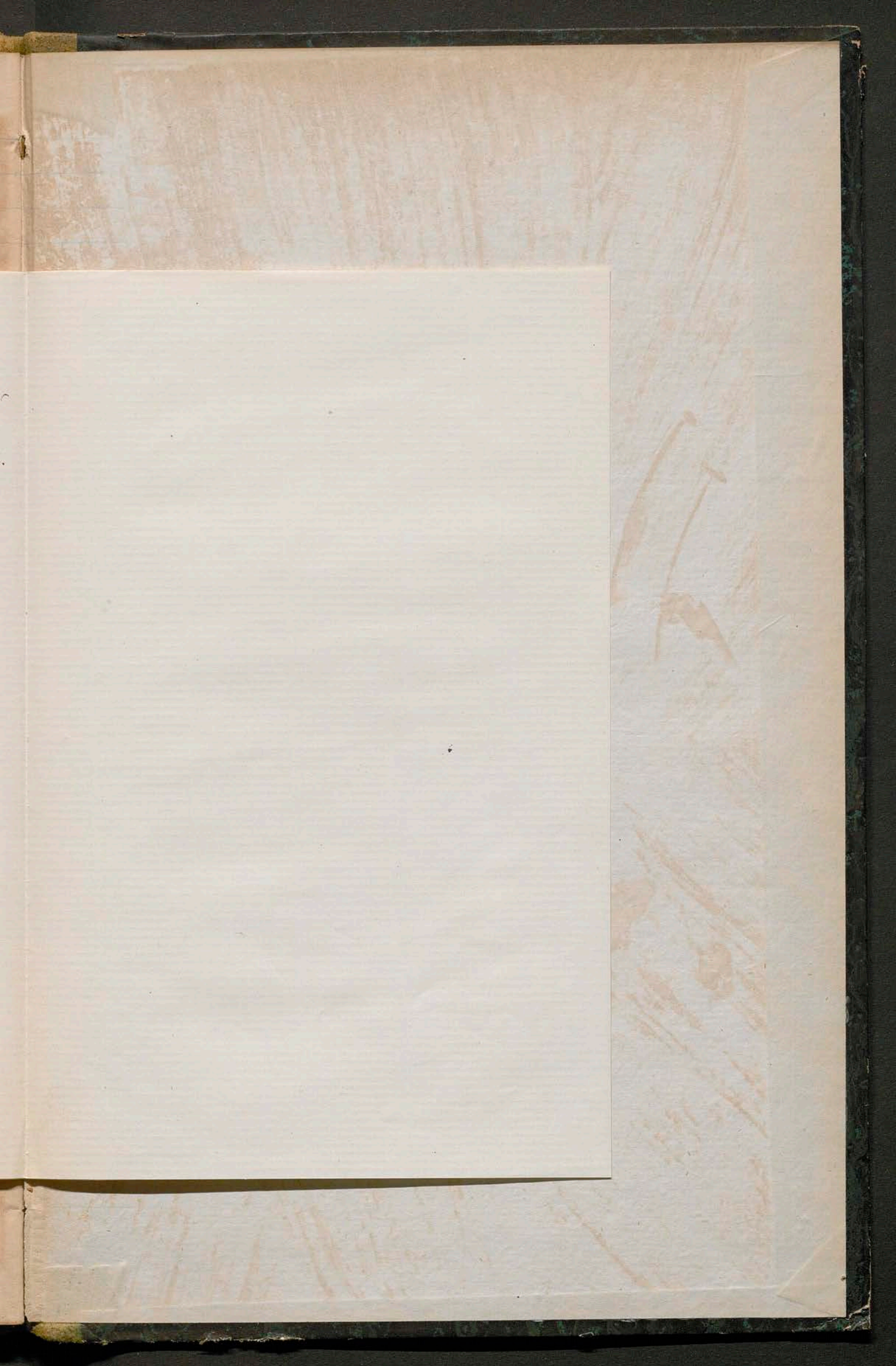
Retenu à la commission chargée d'examiner le
projet de loi relatif à l'aliénation du Diamant de la Couronne,
dont j'ai l'honneur d'être président, je me trouve dans l'impossibilité
d'assister aujourd'hui à la séance de la commission que vous
présidez, et je vous prie de bien vouloir m'excuser.

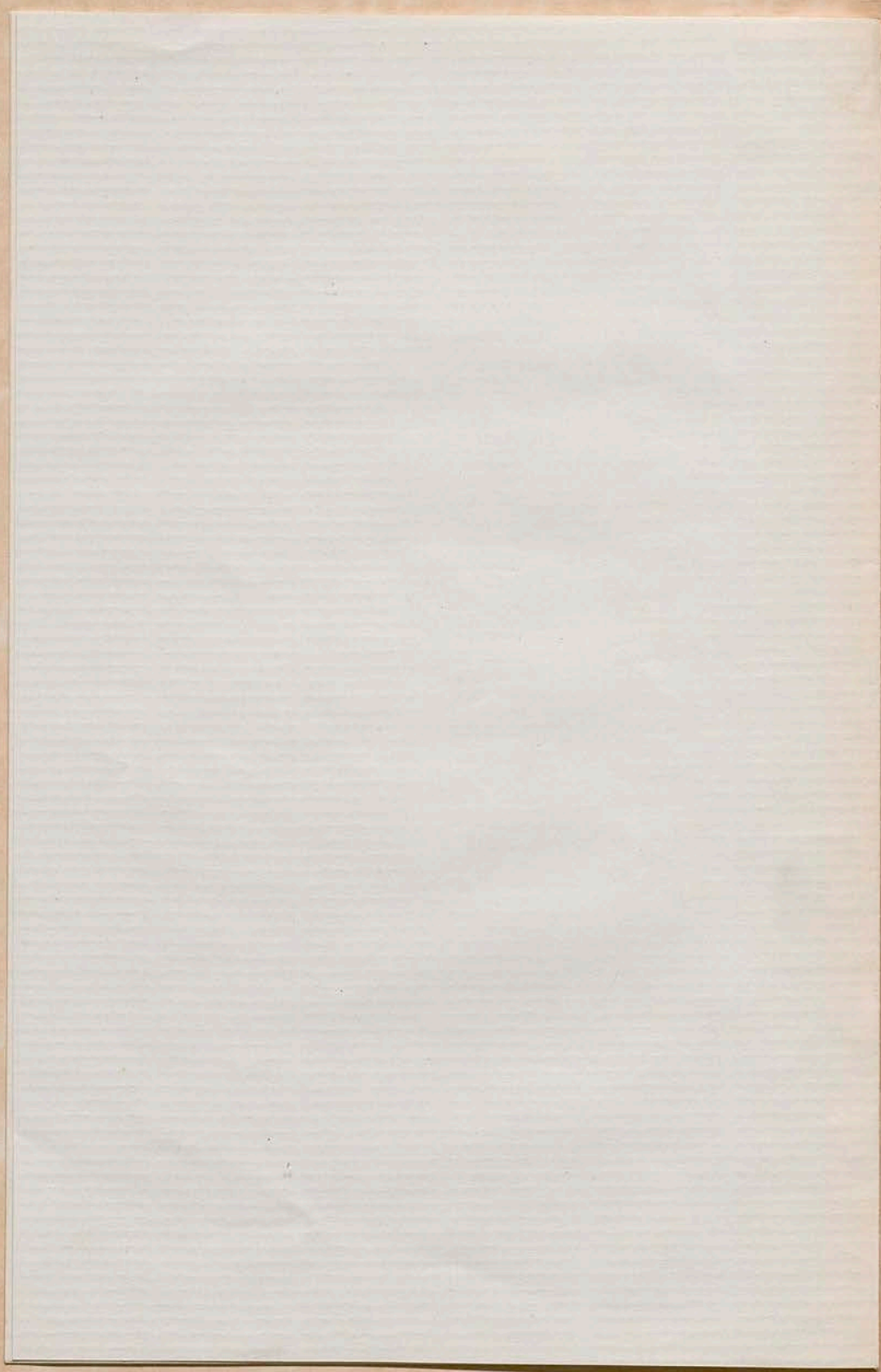
Je profite de cette lettre pour vous faire remarquer que
je suis partisan absolu de la prise en considération de
la proposition de notre honorable collègue M. le Commandant
Labordien, sans nouvelle rédaction. La proposition ne

Or ça qui me exerce pour celui qui résiste à un ordre
illégal. Je pense qu'il y a lieu d'édicter la primauté
ou la compléte contre tout officier qui obéirait.
Je me réjouis de voir certains d'entre eux adresser un
amendement dans ce sens.

Very truly yours, Monsieur le Président
et très honoré collègue,
l'assurance de mon
profond respect.

Wm. S. O'Connell





COUR D'APPEL

Paris, le 6 Juillet 1882

Monsieur le Président de
collègue

Je me trouve retenu
au Palais de Justice à l'audience
des appels de police correctionnelle
et par un prié & m'excuse &
ne pouvant assister à la séance
de la commission

Veuillez agréer, je vous prie,
l'assurance de mes sentiments les
plus distingués et l'assurance de tous
mes regrets

Respectueusement
votre dévoué